

## Avis public

Est par la présente donné par la soussignée;

QUE lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2017, le conseil de la Ville de Portneuf a établi le calendrier de la tenue de ses séances ordinaires pour l'année **2018**. Ces séances se tiendront le **2<sup>e</sup> lundi de chaque mois** et débuteront à 19h30 à l'**Hôtel de ville** sise au 297, 1<sup>re</sup> Avenue :

- 15 janvier (3<sup>e</sup> lundi)
- 12 février
- 12 mars
- 9 avril
- 14 mai
- 11 juin
- 9 juillet
- 13 août
- 10 septembre
- 9 octobre (mardi : lundi fête Action de Grâces)
- 12 novembre
- 10 décembre

Donné à Portneuf, ce 15 décembre 2017.

France Marcotte  
Greffière